

Séance ordinaire des membres du conseil de la municipalité de Saint-Valérien, tenue au bureau municipal, salle du conseil, lundi le 6 juin 2011 à 20h00.

Sont présents :      Patrick Morin                      Patrique Côté  
                                 Jasmin Michaud                      Jovette Taillefer  
                                 Ghislain Blais                      Jean-François Beaulieu

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de Monsieur Robert Savoie, maire. 11 personnes sont présentes dans la salle.

Ouverture de la séance par la prière

2011-92      Lecture de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est accepté avec le divers ouvert.

2011-93      Lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 mai 2011

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est accepté avec la modification suivante à la résolution # 2011-89 : au dernier alinéa, ajouter après « ou aient fait l'objet d'une promesse d'achat », les mots suivants : « ou qu'une mise de fonds du promoteur, déposée en fiducie, équivalant à 50% de la valeur des terrains, ou une combinaison des deux conditions » en suivant l'ordre des phases.

2011-94      Révision des plan et règlements d'urbanisme

Le maire, ayant apposé son droit de veto à la résolution # 2011-86, il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité d'annuler la résolution # 2011-86 et de reporter le dossier à la séance de juillet.

2011-95      Demande de dérogation mineure – 74, rue Principale

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accorde la dérogation mineure à M. Yan Boulanger, telle que recommandée par le CCU à l'effet de réduire la marge latérale du côté est à 0,27 mètre au lieu de 1,5 mètre, pour un bâtiment accessoire.

2011-96      Accepter les comptes du mois de mai 2011

La liste des comptes du mois de mai est classée aux archives à la section « Finances » sous le numéro 3-19 et fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal accepte les comptes du mois de mai au montant de 78,375.74\$ et en autorise le paiement.

Dépôt des deux états comparatifs par la directrice générale conformément à l'article 176.4 du Code Municipal

2011-97 Réparation de la rétrocaveuse

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la réparation des freins de la rétrocaveuse pour un montant maximal de 7,000\$ taxes incluses afin de la maintenir en état pour les 2 prochaines années, celle-ci devant servir principalement sur la propriété municipale. Pour certains travaux à risques, une entente est intervenue avec M. Patrick Cimon pour la location de sa rétrocaveuse, à l'heure, avec ou sans chauffeur.

2011-98 Tambour de la souffleuse

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Équipements Pierre-Paul Beaulieu de changer le tambour de la souffleuse pour un tambour neuf, au coût maximal de 1000\$.

2011-99 Autorisation d'achat – chlorure de calcium

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'achat de 22 ballots de 1000 kg de chlorure de calcium chez SEBCI inc. au coût de 387.69\$ du 1000 kg plus taxes, transport inclus, étant la plus basse des 4 soumission reçues.

2011-100 Comité intermunicipal – entente relative à la cueillette et au transport des matières résiduelles avec la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité de nommer MM. Robert Savoie et Ghislain Blais comme membres de ce comité, et M. Jean-François Beaulieu comme substitut.

2011-101 Demande de commandite – Fête au village

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de donner à la Corporation de développement un montant de 300\$, prévu au budget pour la Fête au village, montant qui pourrait être bonifié dans les prochaines semaines selon la disponibilité financière.

2011-102 Achat d'un projecteur numérique

Après étude des 6 soumissions reçues, il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat du projecteur BenQ MX615 chez ATENA Informatique, au montant de 577\$ plus taxes, garantie 1 an.

2011-103 Demande de carte de crédit Visa

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale, Marie-Paule Cimon, à faire la demande de carte de crédit Visa, au nom de la municipalité de Saint-Valérien, avec une limite de crédit de 5,000\$.

2011-104 Feu de la St-Jean

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité de confier la responsabilité du feu de la St-Jean au comité de loisirs et aux pompiers volontaires. La municipalité donne un montant de 200\$ au comité de loisirs pour la tenue de cette activité et met à sa disposition 2 employés pendant environ 4 heures pour le transport du bois, que les loisirs auront trouvé, et le montage du feu, équivalant à 200\$ approximativement en ressources humaines.

2011-105 Aménagement du parc derrière l'église

Il est proposé par Ghislain Blais, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité que le conseil municipal confirme la participation de la municipalité à ce projet en libérant Robin pour 24 heures de travail lors du creusage, qui sera effectué par Robert avec la rétrocaveuse, et l'installation des assises des éléments du projet. Par la suite, la municipalité continuera de supporter la Corporation de loisirs en envoyant Robin travailler au parc, selon l'avancement des modules et des travaux municipaux qui demeurent prioritaires.

2011-106 Engagement d'une étudiante – programme Desjardins Jeunes au travail

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité d'engager Fanny Yockell comme monitrice de terrain de jeux au salaire minimum, pour 30h/semaine pendant 6 semaines dans le cadre du programme Desjardins Jeunes au travail, sous la supervision de Mme Ariane Berger, responsable du terrain de jeux. La municipalité de Saint-Valérien assume 50% du salaire ainsi que l'ensemble des charges sociales.

2011-107 Versement pour le terrain de jeux

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité de verser à la Corporation des sports et Loisirs un acompte de 1500\$, montant prévu au budget pour la gestion et la supervision du terrain de jeux par Ariane Berger, qui sera engagée par la Corporation. La balance sera versée à la fin du terrain de jeux, après paiement de l'autobus pour les sorties.

2011-108 Abonnement revue COOL

Il est proposé par Jasmin Michaud, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité de renouveler l'abonnement de la revue COOL au montant de 36.71\$.

## Correspondance

### 2011-109 Inscription au congrès de la FQM et formation obligatoire sur l'éthique

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de 575\$ + taxes pour l'inscription du maire au congrès de la FQM du 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2011, ainsi que le paiement de l'inscription de chacun des membres du conseil à la formation obligatoire en éthique, au coût total de 560\$ plus taxes.

### 2011-110 Club Quad Pic Champlain et forum social bas-laurentien

Il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jovette Taillefer et résolu à l'unanimité de donner un montant de 70\$ au Club Quad Pic Champlain pour une publicité sur la carte de sentier 2011 et un montant de 100\$ pour le Forum social bas-laurentien qui aura lieu du 29 septembre au 2 octobre 2011 à Esprit-Saint.

### 2011-111 Membre de Paraloeil

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrick Morin et résolu à l'unanimité de payer un montant de 50\$ pour être membre de soutien de Paraloeil, organisme qui s'est impliqué dans le milieu à différents niveaux.

### 2011-112 Virement pour paiement des intérêts – réseau d'égout

Il est proposé par Patrique Côté, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser un virement de 1084.17\$ pour les intérêts de l'emprunt du réseau d'égout.

### 2011-113 Autorisation – clicSÉQUR

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Patrique Côté et résolu à l'unanimité :

Que Mme Marie-Paule Cimon, directrice générale (ci-après le représentant), soit autorisée à signer, au nom de la municipalité de Saint-Valérien, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin;

Que le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQUR.

### 2011-114 Vente d'immeuble pour non paiement de taxes à la MRC

Il est proposé par Jean-François Beaulieu, appuyé par Ghislain Blais et résolu à l'unanimité que le conseil municipal mandate M. Robert Savoie, maire, pour assister et représenter la municipalité de Saint-Valérien à la vente aux enchères publiques pour arrérages de taxes, frais et dépenses, qui se tiendra à la MRC de Rimouski-Neigette jeudi le 9 juin 2011 à 10h00.

2011-115 Dossier Gilles Paré

Considérant que la municipalité de Saint-Valérien a demandé un avis légal relativement à l'article 25.1 de la Loi sur les compétences municipales qui stipule que toute municipalité locale peut, aux frais du propriétaire de l'immeuble, installer, entretenir tout système de traitement des eaux usées d'une résidence isolée .... ou le rendre conforme;

Considérant que l'inspecteur en urbanisme a procédé à l'inspection des lieux le 25 mai dernier et produit un rapport de non-conformité;

En conséquence, il est proposé par Patrick Morin, appuyé par Jasmin Michaud et résolu à l'unanimité d'autoriser M. David Coulombe, inspecteur, à envoyer une mise en demeure à M. Gilles Paré lui enjoignant de faire parvenir à la Municipalité ses commentaires à l'égard du rapport de non-conformité au plus tard le 18 juin 2011 et de rendre conforme son installation septique avant le 30 juin 2011. À défaut de le faire, la Municipalité procédera à la construction de l'installation septique à ses frais.

2011-116 Demande - transport scolaire

Considérant qu'il y a maintenant de 4 à 5 jeunes habitant entre le 6<sup>e</sup> Rang et le 1414 route Centrale qui sont d'âge scolaire;

Il est proposé par Jovette Taillefer, appuyé par Jean-François Beaulieu et résolu à l'unanimité de demander à Mme Louise Pigeon, régisseuse des transports à la Commission Scolaire des Phares, d'instaurer un système de transport scolaire adéquat à partir du 6<sup>e</sup> Rang jusqu'au 1414, route Centrale à Saint-Valérien.

Période de questions

La levée de la séance est proposée à 22h10 par Jovette Taillefer et acceptée à l'unanimité.

---

Marie-Paule Cimon, dir. gén.

---

Robert Savoie, maire